

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2021

En raison de la situation actuelle liée au COVID, 6 Conseillers Municipaux ont participé à la réunion en présentiel et 4 Conseillers Municipaux ont participé à la réunion en vidéoconférence.

<u>PRESENTIEL :</u>	MM	BRINGARD	Roger	Maire
		VOISIN	Thierry	Adjoint
		REINSTETTEL	Philippe	Adjoint
		ERNY	Michel	Conseiller
		BITTNER	Paul-Antoine	Conseiller
		SIMON	Jean-Paul	Conseiller
<u>VIDEOCONFERENCE :</u>	Mme	PEREZ	Carine	Conseillère
	MM	COMPERE	Sébastien	Conseiller
		COMPERE	Jean-François	Conseiller
		RIETH	Patrick	Conseiller

Absent excusé : M. HANS Matthieu

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des conseils du 4 février et du 4 mars 2021
3. Comptes administratifs et comptes de gestion 2020
4. Vote des taux d'imposition
5. Affectation des résultats
6. Budgets primitifs 2021
7. Vente de bois aux particuliers
8. Remboursement assurance
9. Bail aux agriculteurs
10. Subventions
11. Divers

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, M. Thierry VOISIN pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 4 FEVRIER ET DU 4 MARS 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus du 4 février et du 4 mars 2021.

3. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2020

Monsieur Philippe REINSTETTEL, présente le compte administratif général ainsi que le compte administratif de la forêt. Des explications détaillées sont données pour chaque ligne.

RESULTATS BUDGETAIRES 2020

BUDGET GENERAL			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	49 060.20	314 384.54	363 444.74
DEPENSES	79 256.91	252 170.23	331 427.14
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent ou déficit	- 30 196.71	62 214.31	32 017.60

BUDGET FORET			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	19 185.12	71 932.02	91 117.14
DEPENSES	6 585.00	71 307.97	77 892.97
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent ou déficit	12 600.12	624.05	13 224.17

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE 2020
BUDGET PRINCIPAL	A	B	C	D = A-B+C
Investissement	43 759.71		- 30 196.71	13 563.00
Fonctionnement	102 238.33		62 214.31	164 452.64
Total I	145 998.04		32 017.60	178 015.64
BUDGET FORET				
Investissement	- 5818.82		12 600.12	6 781.30
Fonctionnement	104 996.18	5 818.82	624.05	99 801.41
Total II	99 177.36	5 818.82	13 224.17	106 582.71
TOTAL GENERAL	245 175.40	5 818.82	45 224.77	284 598.35

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020.

Monsieur le Maire rejoint la salle de séance.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 1 % sur le budget primitif 2021. Le taux de la taxe foncière (bâti) se décompose de 13,17 % (part départementale en compensation de la taxe d'habitation) et de 15,20 % (part communale). Les taux proposés se présentent comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 28,37%
- Taxe foncière (non bâti) : 51,43 %

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, l'augmentation des taux de 1 % sur le budget primitif 2021.

5. AFFECTATION DES RESULTATS

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE 2020	Chiffre pour affectation du résultat	N° du chapitre à affecter
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	- 30 196.71	13 563.00	13 563.00	001 recette
Fonctionnement	62 214.31	164 452.64	164 452.64	002 recette
Total I	32 017.60	178 015.64		
BUDGET FORET				
Investissement	12 600.12	6 781.30	6 781.30	001 recette
Fonctionnement	624.05	99 801.41	99 801.41	002 recette
Total II	13 224.17	106 582.71		
TOTAL GENERAL	45 241.77	284 598.35		

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'affectation des résultats.

6. BUDGETS PRIMITIFS 2021

Monsieur le Maire propose d'adopter les budgets primitifs ci-dessous :

Budget général :

Investissement dépenses : 80 000.00 €
recettes : 80 000.00 €

Fonctionnement dépenses : 396 252.64 €
recettes : 396 252.64 €

Budget forêt :

investissement dépenses : 2 500.00 €
recettes : 9 919.30 €

Fonctionnement dépenses : 66 938.00 €
recettes : 147 501.41 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, le vote des budgets.

7. VENTE DE BOIS AUX PARTICULIERS

Monsieur Thierry VOISIN, Adjoint en charge de ce dossier, propose que tout arbre se trouvant sur terrain communal, avant d'être coupé pour diverse raison, fasse l'objet d'une demande préalable en Mairie ; le prix du stère serait fixé à 8.00 €.

Monsieur Jean-Paul SIMON, Conseiller Municipal et Garde-Forestier estime qu'il s'agirait d'une bonne chose et le tarif lui paraît correct.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve cette proposition et fixe le prix du stère à 8.00 €
- dit que les personnes concernées seront destinataire d'une facture relative au bois façonné.

8. REMBOURSEMENT ASSURANCE

Monsieur le Maire rappelle, qu'en date du 7 janvier 2020, un car de la Société CHOPIN a percuté un candélabre, implanté devant la salle des fêtes. Un constat de sinistre a été établi. Les dégâts ont été réglés par la Société CHOPIN et notre assureur nous a reversé la somme correspondante aux dommages de 7 719.60 €.

Il convient donc de rembourser la somme de 7 719.60 € à la Société CHOPIN afin de régulariser la situation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reverser la somme de 7 719.60 € à la Société CHOPIN. Un mandat de régularisation sera émis à cet effet.

9. BAIL AUX AGRICULTEURS

Monsieur le Maire explique que dès sa prise de fonctions, il a constaté que seul Steve GINOT, exploitant agricole sur du terrain communal, s'acquitte de la somme de 5 €/hectare, ce, depuis son installation.

Les autres agriculteurs ont un bail d'occupation à titre gratuit.

Monsieur le Maire propose d'uniformiser les baux, à savoir 5€/hectare pour tous les exploitants de terrains communaux.

Une réunion serait organisée courant juin entre la Commune, les agriculteurs, M. RIBSTEIN de la SAFER et Mme Catherine PREVOST de la CCVSA.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, unanimement, approuve cette proposition.

10. SUBVENTIONS

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité, l'ensemble des subventions indiquées sur le tableau ci-dessous :

Société / association bénéficiaire	subventions 2020
GAS (groupement d'aide sociale)	85 €
Association des Personnes Agées (APA)	350 €
Echo du Brand	380 €

Amicale des Pompiers	380 €
Association théâtre alsacien	380 €
Chorale Ste-Cécile	380 €
Football Club	1 080 €
Bibliothèque départementale de prêt	30 €
Union des combattants	50 €
Ligue contre le Cancer	95 €
Sclérosés en plaques	25 €
Association Françaises contre les Myopathies	50 €
Souvenir Français	50 €
Delta Revie	50 €
Conférence St-Vincent de Paul	100 €
Club Vosgien	100 €
Amicale des donateurs de Sang	100 €
conseil de fabrique (chauffage pour le concert de Noel)	450 €
Total	4 135 €

11. DIVERS

Vente du camion de pompiers : Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un acheteur potentiel est intéressé par l'achat de l'ancien camion de pompiers. Depuis la dissolution de notre CPI en date du 1^{er} janvier 2017, ce véhicule ne fait que de très rares sorties et son état général se dégrade au fil du temps, sans compter le coût de l'assurance (421 €).

Ce véhicule a été acheté à la Société NEUFOCA avec les deniers publics, par conséquent, Monsieur le Maire souhaite informer les habitants avant de valider la vente.

Le Conseil Municipal approuve cette initiative, mais souhaite connaître le prix de vente. Monsieur le Maire s'engage à respecter cette demande le moment venu.

Elections des 13 et 20 juin 2021 : les 13 et 20 juin 2021 se dérouleront les élections départementales et régionales. Considérant qu'il faudra, peut-être, prévoir 2 bureaux de vote, Monsieur le Maire a adresser un courrier à des volontaires pour suppléer l'équipe municipale. Une réunion d'information sera prévue dans ce cadre.

Plan canicule : pour éviter la situation de l'été 2003, la mairie mettra à disposition un registre d'inscriptions pour les personnes âgées et handicapées. Ce document, ainsi que les explications sont affichés en Mairie et seront contenus dans notre bulletin communal.

Séance levée à 11h45.

BRINGARD	Roger	Maire	
VOISIN	Thierry	Adjoint au Maire	
REINSTETTEL	Philippe	Adjoint au Maire	
COMPERE	Sébastien	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	

BITTNER	Paul-Antoine	Conseiller Municipal	
HANS	Matthieu	Conseiller Municipal	Absent excusé
RIETH	Patrick	Conseiller Municipal	
PEREZ	Carine	Conseillère Municipale	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
SIMON	Jean-Paul	Conseiller Municipal	